

Coopération Nord / Sud

Table ronde animée par Jacques WALLET

Comme le souligne Monique Linard : « penser la technique pose plus que jamais la question de la démocratie » on pourrait dire aussi « penser la technique c'est penser la question du développement ». Ainsi, la crise endémique de l'éducation en Afrique sub-saharienne a souvent été décrite, aussi bien dans l'éducation de base que dans l'enseignement supérieur. Par le passé, de nombreux *remèdes* ont été proposés ou administrés. Mais semble-t-il, aucun *remède miracle* ne peut être mis en avant. L'usage d'Internet serait-il la potion magique contemporaine pour l'éducation ? Par le passé d'autres « introductions technologiques » furent tentées, sans grand succès. La différence est cependant, qu'aujourd'hui, qu'Internet est beaucoup plus qu'un simple moyen de transmission, mais aussi est un concept d'ensemble de services interconnectés, et est également une pratique sociale...au Sud aussi, de plus en plus. Le *pessimisme absolu* consiste à affirmer qu'Internet va accroître les coûts de l'éducation déjà inacceptables pour la plupart des pays où "une heure de connexion à Internet coûte un mois de salaire de professeur d'université dans certains pays africains. Ceci est vrai dans l'absolu mais discutable sur le terrain : même si elles échappent souvent aux statistiques, les possibilités de connexion à Internet gratuites ou à faible coût sont nombreuses dans les villes, sans parler de la profusion des *cybercafés*.

Cela dit, pas plus que dans les pays du nord, *l'optimisme béat* qui assigne un rôle eschatologique aux TICE n'est pas crédible. Un *optimisme raisonné* peut être mis en avant : il repose sur le constat d'un saut technologique qui permet de réaliser ce qui n'existait pas avant.

Quant à l'image de la "fracture numérique", elle est confirmée si on la relie aux autres fractures du développement inégal (santé, éducation, développement économique). Isolée, la référence à la notion de "fracture numérique" devient parfois un argument empreint de duplicité lorsqu'il est utilisé par les opérateurs de télécommunication, dans le seul but d'accélérer la course aux marchés d'équipement. Il en est parfois de même dans l'éducation.

Ce que les technologies ne permettent pas : résoudre les problèmes structurels

Lorsque le président d'une université africaine évoque le *e-learning* comme solution aux problèmes de sur-effectif que connaît tel ou tel département, la vraie question ne serait-elle pas de se demander si accepter autant d'étudiants dans ce type de filière est bien raisonnable, compte-tenu de besoins sociaux limités dans ce domaine ? Il en va de même lorsque des plans internationaux assignent aux TICE la formation des contractuels de l'éducation ou le développement de l'enseignement technique par le biais des technologies sans réflexion véritable. C'est très beau sur le papier et politiquement correct mais l'ingénierie de formation et la rédaction de véritables cahiers des charges sont le plus souvent absentes.

Ce que les technologies permettent vraiment...

Les possibilités de travail distant et inter-pays en réseaux peuvent être décuplées au service de projets rassemblant des apprenants souvent insérés dans un projet professionnel ou motivés par une entrée rapide dans la vie active. L'accès facilité à la documentation, par exemple de nombreux enseignants et de plus en plus d'étudiants du Sud ont dorénavant accès à Internet. Compte tenu de l'absence de dotation en livres des départements ou des laboratoires et de l'impossibilité économique d'une acquisition individuelle, c'est un progrès considérable.

Le *e-learning*, qui abolit aussi bien le temps que la distance, constitue à l'évidence un accélérateur pour tout dispositif d'éducation, mais il serait réducteur de ne voir les NTIC que comme de simples "médiatiseurs" techniques, le saut technologique va s'accompagner à moyen terme d'un saut identitaire, celui-ci est particulièrement nécessaire dans des systèmes éducatifs souvent tournés sur une reproduction endogène, faute de contacts avec l'extérieur et faute d'accès à la documentation.

Mais les technologies engendrent aussi de nouveaux problèmes...

Les "bonnes intentions" peuvent être discutables... Donner des ordinateurs dans le cadre d'une aide internationale c'est bien, mais payer les abonnements et les dépenses de fonctionnement, c'est tout aussi indispensable.

Les dispositifs méritent aussi d'être interrogés dans leurs principes fondateurs : certaines collaborations nord/sud sont à sens unique, lorsque la formation à distance repose uniquement sur des visioconférences reçues dans des amphithéâtres, ou sur des technologies descendantes, du type poste de radio numériques... Où favorise-t-on la production de contenus endogènes ? Le risque existe de voir broyer par cette fausse proximité les compétences locales naissantes et les institutions existantes. Les bailleurs auront tendance à subventionner des projets où une partie de l'ingénierie de formation reste au nord, afin de mieux contrôler le caractère effectif des programmes engagés (d'aucuns diraient sans doute, afin de réinvestir l'aide consentie dans les pays mêmes d'où elle est issue...). Il faudrait surtout privilégier les actions durables qui s'appuient sur des compétences locales reposant moins sur des disciplines scolaires ou universitaires, et plus sur des sujets trans-sectoriels ou trans-disciplinaires insérés dans le marché local de l'emploi.

Thématiques proposées

Du fait des spécificités des pays en développement, notamment en Afrique, et des difficultés d'appropriation des NTIC dans l'éducation et particulièrement dans l'enseignement supérieur, nous proposons d'aborder les points suivants en vue d'établir des axes prioritaires d'intervention en matière de NTIC et émettre des recommandations pertinentes pour les actions à entreprendre :

- Quels bénéfices les systèmes d'enseignement supérieur des pays en développement peuvent-ils retirer du développement d'usages des NTIC ?
- Quels freins et contraintes fortes limitent les possibilités de développement d'usages africains des NTIC ainsi que les transferts de dispositifs « appropriés » ?
- Quels sont les effets tangibles de la « mondialisation » de l'offre de formation ?
- Quels sont les critères, pour un projet incluant les NTIC, pour qu'il s'inscrive dans une perspective de développement durable ?

Quelles actions concrètes peuvent être envisagées, notamment en termes de collaborations inter-universitaires entre le Nord et le Sud, si l'on souhaite améliorer les situations rencontrées par les partenaires africains ?

Septembre 2004

Jacques WALLET
Université de Rouen